

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	34 (1946)
Heft:	717
 Artikel:	Femmes universitaires
Autor:	S.B. / F.U.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265974

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**
consultez

DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRÉ S. A.
GENÈVE Tel. 5.12.55

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution conscienteuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTÉ JAUNES

Tous les combustibles
s'achètent chez

Mazout

ANTHRACOKE S. A.
Place des Eaux-Vives 8 4.32.50
Téléphones: 4.32.59 (3 lignes) 4.32.58

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
2. ROUTE DE CHÈNE TÉLÉPHONE 4.26.79
5 % à tout porteur de cette annone sauf sur les articles réglementés

Le cadeau signé et qui plait
trouve chez
Noverraz
Place Neuve 4 Potier

La montre
élégante et précise
chez
ZBINDEN
3, rue de Coutance
17, rue du Mt-Blanc

Waterman
à cartouche
d'encre



PAPETERIE BRIQUET
Rue du Marché 38
GENÈVE TÉLÉPHONE 4.10.38

Résolutions du Congrès d'Interlaken

4) Résolution sur les droits économiques présentée par Mme Avra THEODOROPoulos (Grèce).

L'Alliance Internationale des Femmes, réunie à Interlaken en août 1946.

Déclare que la dépendance économique des femmes et la limitation de leur champ de travail sont une des causes de l'influence restreinte qu'elles peuvent avoir sur les affaires nationales et mondiales, de même que cette limitation diminue leur plein développement et le sentiment de leur responsabilité sociale.

Fortifie dans ses opinions par l'évidence merveilleuse de l'aptitude et du talent des femmes dans tous les domaines pendant la guerre.

Rérite les demandes qu'elle a toujours eues à son programme, soit:

1. Que les salaires soient basés sur la valeur du travail évaluée en termes de qualifications techniques et d'aptitude. Cette ré-

gle doit être appliquée dans tous les cas, que le travail soit fait en commun par des hommes et des femmes, ou par l'un ou l'autre des deux sexes séparément.

2. Qu'une égalité de préparation technique soit offerte aux filles comme aux garçons, aux femmes comme aux hommes; le droit d'entrée et d'avancement dans toutes les professions et tous les métiers doit être le même pour les deux sexes, ainsi que les conditions d'admission dans les syndicats et organisations professionnelles; de même la protection contre l'exploitation, les accidents ou maladies industrielles, les mêmes mesures sociales et le même contrôle gouvernemental, pensions et assurances sociales doivent être basées sur des contributions égales et des bénéfices égaux en prenant en considération les questions de l'hygiène et de la maternité.

3. Que des restrictions basées sur le sexe de la personne ou le fait qu'une femme est mariée, soient abolies; qu'au contraire, toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour aider la femme mariée ou la mère à contribuer directement, si elle le désire, à la vie économique de la communauté dans les conditions qui lui conviennent le mieux.

Le Congrès demande donc aux gouvernements d'instituer des conditions d'égalité dans leurs services publics et d'exercer leur influence sur les entreprises privées, reconnaissant que les bas salaires des femmes abaissent le niveau de vie de tous les travailleurs, aboutissant à une sous-évaluation des femmes en tant que personnes et citoyennes, sans parler des conditions sociales indésirables qui en sont la conséquence.

(à suivre)

Les femmes dans les commissions

Mme Marthe Salquin, coiffeuse à Moudon, a été nommée par le Conseil d'Etat membre de la commission professionnelle pour le métier de coiffeur.

Mme Jean Carrard-Godall, à Lausanne, a été nommée, par le Conseil fédéral, membre de la commission fédérale pour le contrôle des prix. Elle y remplace Mme Schönauer-Regenass, de Riehen (Bâle), qui a donné sa démission. Mme Carrard et M. Henri Blanc, secrétaire de la Chambre vaudoise d'agriculture, à Lausanne, sont les seuls représentants de la Suisse romande dans cette importante commission.

Comité d'action pour le suffrage féminin

Le bureau du comité suisse d'action pour le Suffrage féminin, créé au moment du dépôt de la motion Opricht, au Conseil national, a siégé à Berne (au Daheim), le 12 octobre, sous la présidence de Mme A. Quinche (Lausanne). Il a pris note d'une déclaration de M. G. Despland, conseiller d'Etat vaudois, selon laquelle le Conseil fédéral est fermement décidé, en dépit de la pétition de 1929 et des diverses motions déposées aux Chambres, à ne pas poser la question du suffrage féminin sur le plan fédéral, mais de la laisser discuter et résoudre par les Cantons.

Le comité a enregistré avec satisfaction le succès remporté au Comptoir suisse par le stand du Suffrage féminin et lui a accordé un subside de fr. 400.—; la dépense totale est de Fr. 1.700. La caisse du comité d'action est ainsi vidée. Il faut que la vente des cartes postales reproduisant des tableaux de Anker, qui commencera en décembre, soit un succès, afin de pouvoir aider les comités d'action et les associations cantonales dans leurs campagnes. Les associations ayant adhéré au comité d'action, les associations pour le suffrage féminin notamment, tous ceux et toutes celles qui désirent le suffrage féminin doivent acheter des pochettes, en vendre autour d'eux, afin que ce soit un succès financier.

Mme Egli-Guttinger, à Zurich, et Mme D. Lecoultr, du Secrétariat féminin, s'occupent activement de l'édition des cartes par la maison Conzett, à Zurich, qui y met beaucoup de bonne volonté. On recommande aux sociétés qui enverront des pochettes à leurs membres de substituer à la formule du comité de chèque de l'édition des cartes, à Zurich, leur propre chèque vert, afin que les cartes qu'elles ont achetées à Zurich leur soient payées à elles, et non à Zurich. On prie les suffragistes d'adresser au Secrétariat féminin à Zurich, pour la mi-novembre, des listes de personnes susceptibles de s'intéresser à nos cartes. Cette première édition de 7000 séries s'écoulera rapidement et l'on pourra faire de nouveaux tirages et envisager peut-être une expédition à tous les ménages dans plusieurs grandes villes.

La liste des conférenciers et des conférencières est à jour. Mme Thalmann-Anten, à Berne, prépare un manuel du conférencier. Le vœu a été émis que soient redonnés des cours pour conférenciers.

Le grand comité d'action, avec les représentants des 54 sociétés affiliées, sera probablement convoqué à la fin de février à Berne; l'Association des femmes bernoises et l'Association suisse des maîtresses de maison ont adhéré au comité d'action.

S. B.

CANTON DE VAUD

„LE CARILLON“ Place Chauderon LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

DRAPS DE LITS

Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CÉNOUD Pl. St-François, 12th (entresol) LAUSANNE

Spécialité: La fiche comptable

Imprimerie Th. Eberhard

LAUSANNE
Terreux 8
Téléphone 23383

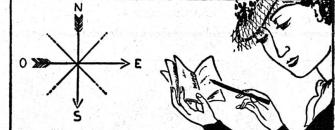
Pharmacie Morel

2, rue d'Italie - VEVEY

La synthèse utile et pratique des divers systèmes en présence se fait et se fera peu à peu parmi les auditeurs qui choisiront, à droite et à gauche, les suggestions les mieux adaptées aux besoins de notre temps: elle se fera parmi les auditeurs immédiats qui remplissent les salles, parmi les auditeurs lointains que les émissions radiophoniques projetées attirent, parmi les lecteurs des publications relatant les entretiens et conférences.

Ainsi, l'effort accompli pendant la Quinzaine européenne, portera des fruits et agira sur l'opinion publique, quand bien même il n'y eut pas d'accord de principe entre les personnalités invitées.

F. U.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 2 novembre:

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, à 16 h. 45, après le thé qui a lieu à 16 h., une causerie de Mme G. Thelin, sur son Voyage en Amérique du Sud, aperçu sur l'Union internationale de Secours aux enfants.

Vendredi 8 novembre:

LAUSANNE : Suffrage féminin. Lyceum 20 h. 30. Reprise des séances mensuelles. Actualités suffragistes : Bâle, Genève, Congrès d'Interlaken.

Samedi 9 et Dimanche 10 novembre:

NEUCHATEL : Assemblée de l'Association suisse des femmes universitaires.

Samedi 23 novembre:

GENÈVE : Union des femmes, 22, rue Etienne-Dumont, à 20 h. 30, une causerie de M. Dufour, du Service de l'Électricité, sur le nouveau tarif, avec projections.

Dimanche 24 novembre:

BERNE : Schulwarte. Assemblée de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, nomination du bureau central qui passera de Lausanne (Mme V. Dierens, présidente) en Suisse allemande.

N'oubliez pas l'action de Secours des Femmes Suisse aux Mères et Enfants affamés.

Commandez vos paquets chez votre fournisseur habituel. Verssez votre contribution en argent aux Comptes de chèques postaux Zurich VIII 2116 — Lausanne II 1207.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

